



- LEGENDE**
TYPLOGIE DU BATI
- Ilots urbains continus de très haute densité
 - Ilots urbains continus de haute densité
 - Ilots urbains continus de densité moyenne
 - Ilots urbains continus de faible densité
 - Ilots urbains discontinus de haute densité
 - Ilots urbains discontinus de densité moyenne
 - Ilots urbains discontinus de faible densité
 - Ensemble d'appartements en buildings disjoints
 - Tissu bâti continu
 - Tissu bâti discontinu
 - Activités industrielles et artisanat
 - Bâtiments et aires de stockage
 - Service administratif
 - Service social et de santé
 - Equipement scolaire
 - Equipement de culte
 - Cimetières
 - Equipement technique
 - Equipement socio-culturel
 - Equipement sportif et récréatif couvert
 - Commerces tous types, services et bureaux
 - Bâtiments agricoles
 - Carrières en activité
 - Espaces verts urbains
- FOND DE PLAN**
- Autoroute existante (Source Plan de Secteur)
 - Autoroute en projet (Source Plan de Secteur)
 - Route de liaison (Source Plan de Secteur)
 - Route de liaison en projet (Source Plan de Secteur)
 - Bâtiments 1.01.2007
 - Parcellaire 1.01.2007

Sources
 Matrice cadastrale 1.01.2007
 Administration Générale de la Documentation Patrimoniale.
 Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm ou de quelque autre manière, sans le consentement écrit préalable de la Documentation Patrimoniale.
 SPW DG33, février 2010
 PCNOSW, Projet du Gouvernement wallon GW VIII/2005/Doc.1022/28.04/BL
 Relevé terrain, Agora 2010

MAITRE DE L'OUVRAGE
 COMMUNE DE REBECCQ
 GRAND PLACE 19
 1430 REBECCQ

AUTEUR DE PROJET
agora
 E T U D E S
 Rue Michelangelo 10
 1050 Ixelles
 T +32 2 739 19 50
 F +32 2 739 12 15
 agora@agora-urbanisme.be

SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL
 PHASE I: ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE

CARTE 9
STRUCTURE DU BATI 1
TYPLOGIE

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du 29.08.2012 par ordonnance

Le Secrétaire Le Bourgmestre

Le Collège communal certifie que le présent document a été déposé à l'examen du public du 04.09.2012 au 03.10.2012 par le Collège

Le Secrétaire Le Bourgmestre

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du..... par ordonnance

Le Secrétaire Le Bourgmestre

MODIFICATIONS DATE DE CONSTITUTION: MAI 2011

ECHELLE 1/10.000	DATE: SEPTEMBRE 2012	DOSSIER/FICHER: 2752
----------------------------	--------------------------------	--------------------------------

